

traints à cet acte par la défaite ou par la menace, ils avaient intérêt à s'adresser à un seigneur assez puissant pour les protéger, et en même temps assez modéré pour ne pas les opprimer. C'était là, on le comprend, pour ce seigneur, un moyen sûr autant qu'honorable d'accroître son territoire et d'augmenter sa puissance. Or, c'est ce moyen-là surtout que nos sires, habiles politiques, surent employer pour former leur petit État.

Le Beaujolais était un pays de franc-alleu, c'est-à-dire composé en majorité de terres franches de tout droit et de toute charge, et ne relevant d'aucun seigneur. Quand les possesseurs de ces terres se sentaient trop faibles pour repousser les entreprises d'ennemis puissants, ils remettaient leurs terres entre les mains du sire de Beaujeu, qui les leur rendait aussitôt pour les tenir de lui en fief ; puis ils lui en faisaient hommage et lui prêtaient serment de fidélité. Dès lors ils devenaient les hommes de ce seigneur, qu'ils reconnaissaient comme leur suzerain, et en cette qualité, ils lui devaient le service militaire et plusieurs autres droits féodaux qui pouvaient varier selon les conditions consenties de part et d'autre. En retour, le suzerain leur devait aide et protection en toute occasion.

En Dombes, aussi pays de franc-alleu, ces hommages furent peut-être encore plus nombreux, grâce au désordre où l'avait jeté l'absence de toute autorité supérieure, et aux compétitions des petits seigneurs entre eux. On comprend que, lorsque parut un seigneur plus puissant et plus modéré que les autres, ceux qui désiraient le bienfait de la paix, durent se grouper autour de lui pour obtenir sa protection. Les sires de Beaujeu profitèrent de cet avantage d'avoir su inspirer confiance par leur esprit de sagesse et de justice. Ils virent venir à eux ces petits possesseurs de fiefs